

SPÉCIAL BARDAGE

INT
EXT



Peinture en phase aqueuse pour la protection et la décoration des bardages

Propriétés essentielles

- Adhérence renforcée
- Souplesse du revêtement, résiste à la dilatation du support
- Grande stabilité de la teinte

Destination

- S'utilise sur bardage métallique brut ou revêtus et bardage bois
- Travaux neufs et entretiens
- Intérieur/extérieur

Conseils de mise en œuvre

- Les supports doivent être sains, secs et préparés en conformité avec le DTU en vigueur. Nettoyer les fonds par moyens mécaniques ou chimiques appropriés.
- Ne pas appliquer sur support gras, humide, condensant ou gelé, par température inférieure à 8°C et hygrométrie supérieur à 65%.
- Matériel : brosse, rouleau, pistolet pneumatique ou airless (essai préalable)
- Dilution et nettoyage des outils : eau



TEINTABLE

SEC AU
TOUCHER

2H

EAU



OUTILS



RENDEMENT
m²/L

10





Conseils d'application selon les supports

- Bardage acier neuf : dégraissage, lavage, séchage + 1 couche de PRIMAIRE HD
- Bardage acier revêtus : vérification de l'adhérence du revêtement, dépolissage, lavage, séchage
- Bois : dégraissage, ponçage, dépoussiérage Appliquer en suite 1 ou 2 couches de SPECIALE BARDAGE

Caractéristiques techniques

- TEINTE: Blanc + teintes
- DENSITE: 1,1 +/- 0,05 g/cm³
- EXTRAIT SEC: 50% en poids - 45% en volume
- SECHAGE: 2H
- RECOUVRABLE: 24H
- RENDEMENT: 9 à 10 m²/L
- CONSERVATION: 24 mois en emballage hermétique d'origine
- CONDITIONNEMENT: 10L
- STOCKAGE: à l'abri du gel et de la chaleur

Informations réglementaires

- Classification AFNOR NTF 36-005 : Famille I - Classe 4a
- COV : Valeur limite UE de ce produit (cat PA/d) : 130g/L
Ce produit contient max. 120g/L COV à l'emploi
- Sécurité : Se reporte à la fiche de données de sécurité.

· Nota : la présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. L'évolution technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche descriptive n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Cette fiche annule et remplace toutes les précédentes. En cas de contestation, ce document est le seul à faire foi. Edition Renaudin : 2023.